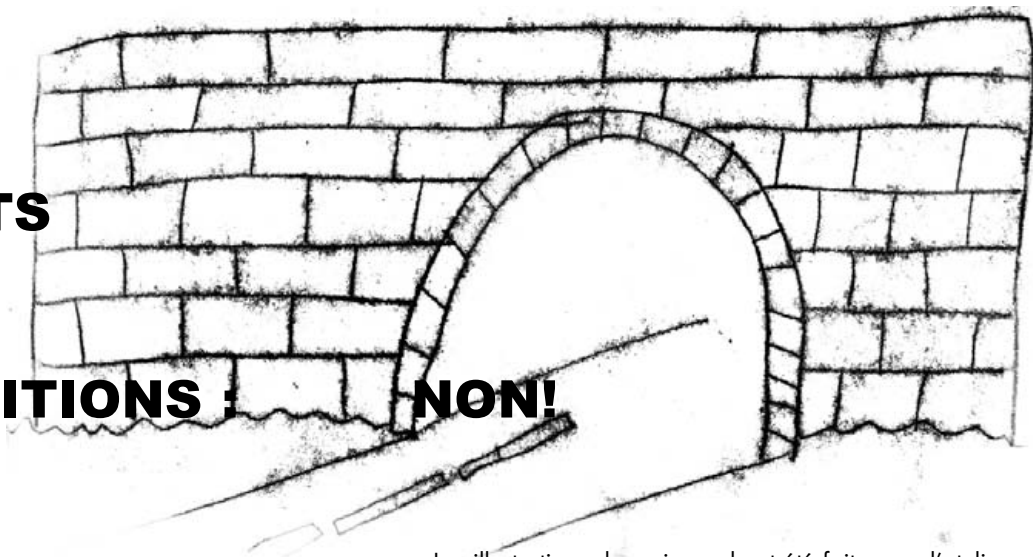




«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 245 Déc 2006/Jan 2007 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin - 5000 Namur.

MOINS DE DROITS ET PLUS DE CONDITIONS : NON!



Les illustrations de ce journal ont été faites par l'atelier créatif

En finissant cette année, en évaluant ce qu'on a gagné et perdu, nous avons mal et nous avons peur. Bien sûr, il y a eu toute cette amitié, vécue et partagée dans la lutte. Il y a eu tout ce courage de nos proches dont nous voulons témoigner ensemble. Il y a eu tout ce qu'on a fait ensemble.

Mais il y a surtout ce poids insupportable des conditionnements et de nouveaux contrôles qui s'imposent au quotidien pour des droits qui fonctionnent de moins en moins bien. Les droits à la sécurité sociale, à l'aide sociale, mais aussi au logement, à l'emploi, à l'école, à la culture ou à la famille sont conditionnés à l'accord d'un fonctionnaire qui devra rendre des comptes sur l'efficacité de ses décisions.

Nous sommes tous sous pression, et ce sont les plus pauvres qui paient le prix le plus fort.

LA LUTTE CONTINUE.

Marc

EDITORIAL

N° 245

SOMMAIRE



L.S.T.

**LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL**

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR 1
Prix : 1 Euro
Mensuel n° 245
Décembre 2006 / Janvier 2007

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin - 5000 Namur

- **Andenne** **2**
 - Plume et pinceau
- **Ciney-Marche-Bastogne** **3**
 - Un nouveau départ
 - Appel à la vigilance
- **Namur** **4.5.6**
 - Ouvrir le débat
 - Quand les jeunes s'expriment...
 - J'ai mis le mot "joie"
- **Bonne année** **7**
- **Nos droits** **8**
 - L'activation des chômeurs
- **La page des enfants** **9**
 - Une BDR toute en couleurs
- **Ça se passe**
- **Petites nouvelles** **10**

D'ANDENNE

PLUME ET PINCEAU

*S'exposer parmi d'autres,
c'est être reconnu au-delà de LST.*

LA MAISON DE LA POESIE

Pendant trois ans, des animatrices de la Maison de la poésie d'Amay sont venues nous rejoindre au sein de notre mouvement à Andenne.

Elles nous ont appris à aborder la lecture et l'écriture ainsi que le dessin abstrait sous l'angle de la poésie. Par différentes méthodes, elles nous ont permis d'oser penser un poème, de l'écrire et de le représenter.

Lors de différentes manifestations-expositions de LST, nous avons déjà pu mettre en évidence les résultats de ce beau travail de création.

Mais cette fois-ci, c'est la Maison de la poésie qui montait une exposition dans leur bâtiment, rassemblant une grande partie des travaux réalisés avec tous les partenaires rencontrés depuis l'existence de la Maison de la poésie.

Cette exposition collective était organisée dans le cadre de l'inauguration du Centre de Coordination Artistique, d'Expression et de Créativité de la Maison de la Poésie.

Madame Fadila Laanan, Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse, et Monsieur Robert Collignon, Président honoraire du Parlement de la Région wallonne, bourgmestre d'Amay, étaient présents lors de l'inauguration.

C'EST NOUS, ÇA ! ?

Ce fut avec étonnement et émerveillement que nous avons découvert nos œuvres parmi d'autres et vu la place qu'elles prenaient dans cette exposition.

Il était intéressant d'observer le travail d'autres participants (des enfants, des personnes d'origine étrangère, ...) sur les mêmes thèmes que les nôtres ou sur des thèmes différents.

Parmi les militants de LST présents lors de la visite, certains n'ont pas participé aux ateliers mais la rencontre leur a donné envie d'essayer.

A l'époque, nos travaux de création avaient porté sur les thèmes du chemin, de l'identité et de la famille, et nous avons pu imprimer deux recueils



de nos poèmes (« Petits trésors du quotidien » - « C'est ici que le chemin commence ») mais également exposer nos œuvres plastiques.

Tout ceci nous a donné beaucoup d'idées et d'envie pour continuer et ainsi reprendre un module de création poétique et plastique.

« CITATIONS »

« Franchir la barrière. Avancer apaisée à la rencontre de moi-même »
« Après tout, les arts sont les mêmes. Vous pouvez écrire un tableau avec des mots tout comme vous pouvez peindre les sensations d'un poème. » Picasso

« Il y a, au centre de nous-mêmes,

une source de vie et de création que rien ni personne ne peut nous dérober. » A.M. Jobin

« Oser écrire et peindre, c'est oser se mettre en scène en explorant son identité, c'est prendre sa place, révéler son regard, sa voix unique, se donner le droit de participer au monde... » Agnes Henrard, animatrice à la Maison de la poésie.

QUELQUES IMPRESSIONS

Nicole : C'était très intéressant, amusant, beau. Des personnes qui ne savaient pas bien écrire avaient pu faire des choses, comme moi. Il y avait des choses que je n'avais jamais vues. Quand on se déplace pour visiter une exposition, on découvre des lieux qu'on ne connaissait pas.

Laetitia : J'ai vu tout ce que LST avait fait. J'ai lu certains poèmes. C'était bien parce que ça parle de vous, de ce que vous voulez être, de ce que vous voulez faire. Ça m'a donné envie d'essayer.

Micheline : Ça m'a plu. J'ai aimé la variété qu'il y avait avec les travaux de personnes d'origines différentes, les dessins des enfants avec leur façon de s'exprimer. Il y avait des matières différentes. C'était très enrichissant.

Isabelle : J'ai été étonnée de la grandeur de l'exposition. Il y avait beaucoup d'œuvres à découvrir. Ça faisait plaisir de voir nos travaux exposés au milieu d'autres. Il y avait beaucoup de couleurs et de diversités. J'ai découvert des techniques que nous n'avons pas encore utilisées et ça, j'aimerais qu'on puisse les découvrir dans un prochain atelier.

Les participants de l'atelier créatif.

DE CINEY-MARCHE-BASTOGNE

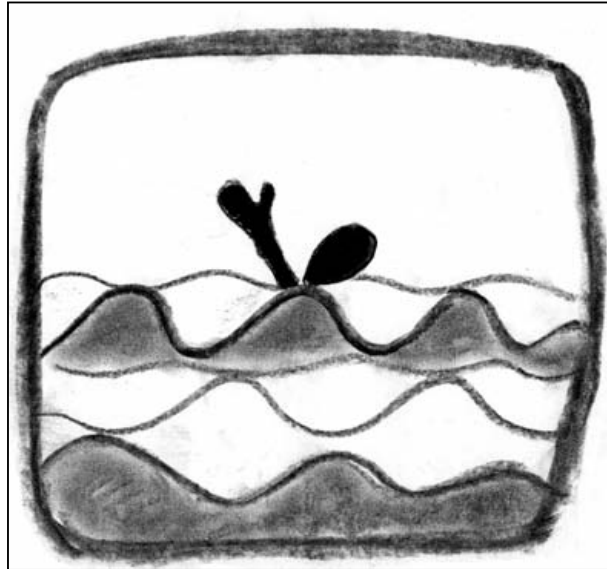
APPEL A LA VIGILANCE

Un article du Soir du vendredi 8 décembre nous dit que la décision gouvernementale vient de tomber. Un grand projet de rénovation urbaine va démarrer sur Gemelle. Les travaux devraient débuter fin 2007. L'article ne fait aucunement mention de la place des plus pauvres dans ce projet. Depuis plusieurs mois, certains habitants vivaient avec cette épée de Damoclès au-dessus de leur tête. La rue Peterson notamment, où une vingtaine de maisons vont être expropriées, est un lieu où des familles parmi les plus pauvres sont devenues propriétaires. Les rues des Carrières et de la Wamme sont aussi des lieux où les plus pauvres ont trouvé refuge. Parmi eux, nous avons rencontré une famille qui a un parcours logement qui compte : en caravane à Wavreille, en maison à Wanlin puis à Rochefort. Ils ont finalement vécu 19 ans à Gemelle dans une maison dont ils sont propriétaires. 7 personnes étaient finalement domiciliées dans cette maison.

Restons vigilants.

UN NOUVEAU DEPART

A proximité des fêtes, Diégo nous fait un cadeau. Il nous partage son espoir et son enthousiasme.



roue de secours ou moi et l'enfant ». Un enfant, que pouvait-il m'arriver de mieux ? A mon plus grand étonnement, je lui ai répondu : « toi et l'enfant ». Et j'ai abandonné la drogue. A partir de là, nous vivons tous les trois dans une maison où il fait bon vivre. Nous habitons dans la région de Mons. Nous émarquons au CPAS. Tout allait bien jusqu'au jour où elle est partie avec notre fils Tonio qui avait alors

8 mois. Je me suis retrouvé dehors avec mon sac à dos.

LA GALERE

Je m'appelle Diégo. J'ai 25 ans. Je suis fier d'avoir réussi un nouveau départ. Quand je suis revenu en Belgique en 2001, j'étais SDF. Ma vie ne ressemblait plus à rien. Je n'avais pas un sou en poches. Je devais manger et je voulais nourrir mes compagnons Skay et Tina, mes deux chiens. Ils m'ont aidé à mettre ma fierté de côté pour pouvoir sortir de la rue. J'ai fait la manche pendant quelque temps. J'ai demandé de l'argent aux gens des villes où je suis passé. Ensuite je suis allé au CPAS. J'ai reçu une aide qui aurait dû m'aider à en sortir. Au lieu de ça, je descendais encore plus dans mon trou. J'étais dépendant de la drogue. Je l'ai appelée ma roue de secours. Quand je suis arrivé à Wavre, j'ai continué à faire la manche. Je vivais dans une maison abandonnée avec mes deux compagnons.

UN NOUVEAU PAS

Je suis allé au CPAS à la recherche d'un refuge. Ils m'ont donné l'adresse d'une maison d'accueil. Personnellement je n'aime pas la vie en collectivité. Ça a donc été très dur pour moi. Mais ça m'a permis un nouveau pas. J'ai passé 6 mois en maison d'accueil à Flénu. Puis je suis parti car ça n'allait pas. Puis j'ai quand même fait de nouveau appel à la maison d'accueil. Ils m'ont logé cette fois dans un autre établissement. Ils m'ont accepté sans rien dire. J'y suis resté deux mois. J'ai ensuite fait appel à maman et nous avons trouvé un studio à La Roche.

COURAGE

Je peux te dire que même au plus bas de l'échelle, si tu as la volonté, tu peux remonter. C'est ce que j'ai fait. Chaque fois un petit pas en avant et c'est reparti. Bon courage à tous.

UNE RENCONTRE

J'ai ensuite rencontré une jeune fille sociable qui a tout fait pour me sortir de la rue. Quand elle m'a annoncé qu'elle attendait notre enfant, elle m'a demandé de choisir : « ta

Diégo.

DE NAMUR

OUVRIR

Nous ne pouvons accepter des lieux



AVANT-PROPOS

Les militantes et militants réunis au sein du mouvement LST dans le cadre des rencontres du suivi du RGP veulent partager leurs réflexions et leurs inquiétudes sur l'évolution du travail du Service de Lutte contre la pauvreté. Actuellement nous portons des questions à deux niveaux.

1) Une certaine évolution dans la dynamique des rencontres organisées au Service de lutte contre la pauvreté et la place qu'on y réserve à la méthode que nous avons pu développer dans le cadre du Rapport Général Sur la Pauvreté (1994) et aux associations militantes qui sont porteuses et garantes par rapport à cette méthode.

2) L'évolution de certains groupes de travail dont la concertation « CPAS-IS », les méthodes de travail proposées, les thèmes à approfondir etc..

LE GROUPE DE TRAVAIL

La manière dont la parole collective qui prend forme dans ces lieux de débats et de réflexions permanents, enracinés dans les résistances à la misère des plus pauvres ne nous satisfait pas.

Cette insatisfaction repose pour une part sur la méthode de travail développée actuellement dans divers ateliers qui ne respectent pas le long et lent cheminement nécessaire pour développer un dialogue réel avec les plus pauvres. Un autre aspect de cette insatisfaction repose sur le contenu de certaines options.

Nos aborderons l'un ou l'autre aspect sans prétendre apporter de réponse aux questions mais avec la volonté d'ouvrir certains débats.

SUR LA METHODE

La méthode de dialogue mise en œuvre dans la réalisation du RGP publié

**Respecter
ce long et lent cheminement
nécessaire pour développer
un dialogue réel
avec les plus pauvres**

en 1994 correspond à la pratique quotidienne d'une association telle que la nôtre.

L'accord de coopération qui institue le Service de Lutte contre la pauvreté et les divers textes qui organisent un suivi au RGP, mettent en évidence que l'ensemble des démarches reposeront sur cette méthode de dialogue.

Il nous semble que de plus en plus les divers projets de recherche proposés reposent sur des méthodes de travail et de recherche qui ne correspondent pas à la méthodologie développée dans le RGP et dans lesquelles les plus pauvres se retrouvent difficilement.

Dans l'atelier « CPAS-ISP » l'ouverture des débats à des représentants de diverses administrations ou services est indispensable pour construire le dialogue. On peut cependant craindre, du point de vue de la méthode, que la parole des plus pauvres soit une fois de plus utilisée pour conforter des pratiques ou des politiques mises en place.

Nous ne pouvons que constater le recours de plus en plus fréquent à des techniques de recherche qui sont largement utilisées par des centres universitaires ou des consultants de tous bords. Ces pratiques n'ont rien en commun avec la méthode du dialogue de l'accord de coopération.

Il semble que dans les méthodes de « débats » proposées actuellement, la parole des plus pauvres qui se construit dans des lieux de résistance collective à la misère trouve difficilement sa place. Nous pourrions croire qu'elle est tellement différente des logiques dominantes de gestion de la misère qu'elle en devient indésirable.

Nous ne pouvons qu'insister sur la nécessité d'un retour à la méthode de dialogue telle que développée dans le cadre du RGP.

SUR LE CONTENU

Dans le RGP nous dénonçons un grand nombre de pratiques qui au nom de « l'intégration des plus pauvres » organisent des systèmes de mise au travail (plus ou moins forcé) à travers lesquels les plus pauvres ne sortent pas véritablement de la précarité et de la pauvreté. De plus, nous devons bien

**la parole des plus pauvres
devient-elle indésirable dans
ces groupes de réflexion?**

constater que ces pratiques organisent une dérégulation dans la protection des travailleurs et un appauvrissement général du monde du travail.

Si on reprend les « titres services » par exemple. Ils sont mis en évidence comme une « bonne pratique » dans l'évaluation des PAN Inclusion. Cette pratique de « création d'emploi » (on peut se demander quel type d'emploi) repose sur une logique de fragilisation des travailleurs(euses), d'exploitation importante couverte par de l'argent de

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**

LE DEBAT

où les plus pauvres n'ont plus leur place

la collectivité provenant du budget général de la sécurité sociale. Sans compter les avantages fiscaux qui confirment définitivement le caractère profondément inégalitaire de cette pratique.

Nous devons bien constater que la plupart des questions que nous posons dans le Rapport Général sur la Pauvreté concernant l'utilisation des travailleurs les plus pauvres dans des activités économiques qui dérèglent les protections des travailleurs et au bout compte fragilisent l'ensemble du monde du travail, sont plus que jamais d'actualité.

Pour quelles raisons la méthode de travail prévoit-elle d'aller interviewer, de « sonder » individuellement des personnes pauvres afin de récolter leurs paroles ? D'une part, cela n'a rien de

les plus pauvres n'ont-ils pas le droit à se structurer, s'organiser et porter une réflexion collective ?

commun avec la méthode de dialogue. D'autre part, pour des associations dans lesquelles les plus pauvres se mobilisent, cela signifie que la parole qui prend naissance dans des lieux de réflexion collective n'est pas crédible.

Il s'agit pour nous de présupposés méprisants dans la mesure où tous les partenaires qui sont rassemblés dans ces lieux de débats portent une parole qui est préparée collectivement. Les plus pauvres eux n'ont pas droit à se structurer, s'organiser et porter une réflexion collective.

Il est probable que demain la « parole syndicale » sera aussi remise en cause dans sa légitimité. Ne voit-on pas de plus en plus le droit de grève remis en question ?

Nous craignons que ces lieux de débats deviennent les plate-formes et les porte-voix des divers services privés ou publics mandatés pour mettre en oeuvre les diverses politiques de « gestion » des inégalités et de la pauvreté.

Si cette manière de travailler répond à la volonté de produire des documents qui conforteront les politiques en matière de lutte contre la pauvreté, une parole qui

s'enracine dans les luttes des plus pauvres trouvera difficilement une place.

Comme nous l'avons dit de nombreuses fois nous ne pouvons pas dissocier la lutte contre la pauvreté de la nécessité d'une pratique politique qui organise une redistribution de toutes les richesses produites, économiques, culturelles, et sociales.

DES POSSIBLES

Un projet qui peut être fait sans entrer dans une démarche « d'utilisation des plus pauvres » :

- Mesurer le transfert de la sécurité sociale vers des populations privilégiées via les T.S. (Titres Services).
- Mesurer le manque à gagner de l'Etat pour les abattements fiscaux sur les TS.
- Mesurer la variation de l'indice d'inégalité entre les plus riches et les plus pauvres relatif à l'usage des titres services.
- Mesurer le manque à gagner en terme de TVA sur ces services et la concurrence par rapport à des services institués (aides familiales) ou des travailleurs avec un statut qui respecte les CCT et les barèmes.
- Evaluer la qualité des emplois produits par les TS.
- Evaluer le bénéfice potentiel par heure prestée (Les titres services sont présentés comme la planche de salut de nombreuses entreprises dites d'économie sociale).

Et bien d'autres choses à chercher, à analyser et à tenter de comprendre : les EFT développées dans le giron des CPAS, les mécanismes de « délocalisation » interne de certaines tâches (qu'on ne peut pas délocaliser géographiquement) sur la tête de travailleurs qui sont moins coûteux et qui ont peu le choix de refuser...

De telles recherches seraient intéressantes pour comprendre les logiques qui sont réellement à l'oeuvre dans de nombreuses démarches d'insertion socioprofessionnelle.

Comment la parole des plus pauvres peut-elle entrer en dialogue, si elle n'est pas reconnue dans sa dimension collective, face à des services qui défendent par exemple le principe des titres services, car c'est ce système qui garantit leur survie institutionnelle ?

Nous connaissons le dicton populaire Wallon qui dit : « c'est todi li pitit qu'on sprotche ».

Il résume à lui seul les enjeux pour les plus pauvres face à une société qui organise et gère les inégalités pour le malheur des uns et le plus grand bonheur des autres.

Ce dicton met aussi en évidence ce que nous sommes en droit d'attendre du Service de lutte contre la pauvreté dans son organisation et ses projets afin que ce lieu de débat reste un endroit de dialogue avec une parole élaborée collectivement dans les résistances à la misère développées par les plus pauvres.

Des militants



DE NAMUR

QUAND LES JEUNES S'EXPRIMENT...

Ma famille, c'est important pour moi!

Depuis quelques mois, au groupe des jeunes, nous avons pris comme thème la famille. Nous avons eu l'occasion de faire notre arbre généalogique, d'échanger, de voir les différences, les points communs. Vous avez déjà pu lire dans votre "LA MAIN DANS LA MAIN" d'autres échos de notre avancement : sur notre vie dans le quartier et sur notre place dans la famille.

LES MANDALAS

Depuis, nous avons dessiné des mandalas. A la fin d'une de nos réunions, nous avons choisi cinq mots

qui nous font penser à notre famille et nous les avons insérés dans notre dessin. En voici un, celui de Damien. Vous pouvez dessiner aussi votre mandala et nous l'envoyer. Vous pouvez le colorier, lui donner de la vie.

D'AUTRES JEUNES

Nous aimerions rentrer en contact avec un autre groupe de jeunes que nous pourrions rencontrer et avec qui nous pourrions mener un projet.

NOTRE PROJET ACTUEL

Pour le moment, nous parlons

beaucoup de la famille : on parle de ce qu'on aime, et ce qui est plus difficile, on s'échange nos avis, on va voir des films, du théâtre, on s'encourage et on se donne des trucs pour mieux vivre, on se dit ce qu'on trouve injuste, on cherche des idées et des solutions.

Et notre grand projet, c'est de faire des photos pour présenter nos familles.

Ce serait encore plus intéressant si on pouvait le faire avec d'autres jeunes.

J'AI MIS LE MOT « JOIE »

Dans mon mandala, j'ai mis tous ceux de ma famille, mes parents, mes frères et sœurs. Et aussi ceux qui sont arrivés après, les copains, les bébés... ils font partie de ma famille aussi. J'ai mis le mot parents, parce que sans nos parents, on

ne pourrait pas vivre normalement. Et puis, heureusement qu'ils sont là, sinon on n'irait jamais à l'école.

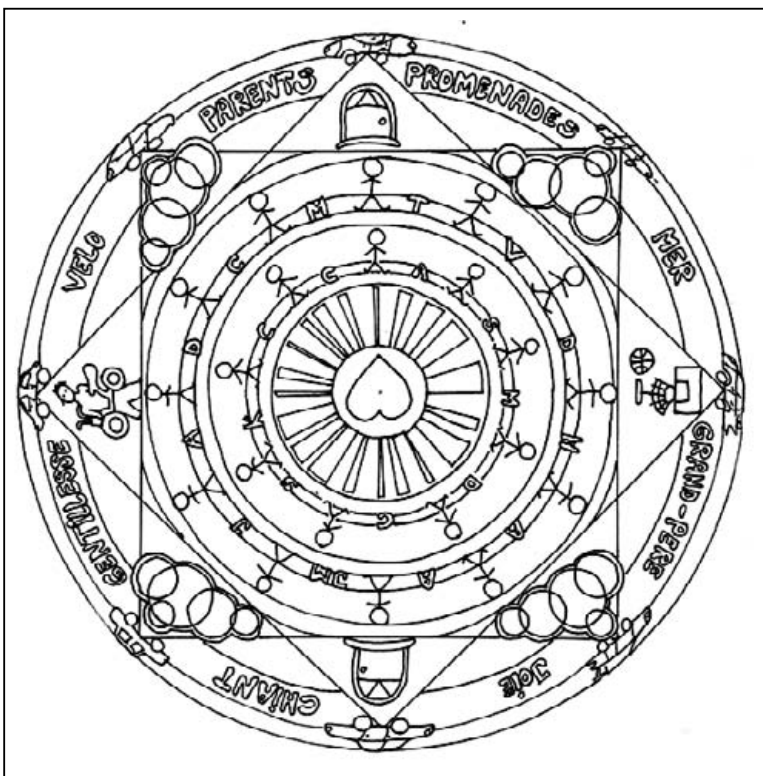
J'ai dessiné un panier de basket. Je vais souvent au terrain de basket avec mes frères. C'est mon grand frère qui m'entraîne. Il pourrait faire partie d'une équipe tellement il joue bien. Il y a aussi plein de voitures. Quand je serai grand, j'en aurai une : un 4X4, c'est gros, ça !

J'ai mis aussi des nuages. Je regarde souvent les nuages, quand ils sont bien blancs et qu'ils dessinent des visages de travers, ou un fantôme, ou un chien.

J'ai aussi représenté deux fois mon petit frère Alex. Il est important pour moi. Pour son cœur. Il doit toujours faire attention. Quand il a été opéré, c'était dur pour toute notre famille.

J'ai écrit le mot grand-père en pensant à mon grand-père qui est décédé. J'y pense encore souvent. Il était marrant, on s'amusait avec lui, on jouait aux cartes. Le mot mer : parce qu'on a déjà été trois fois à la mer, toute la famille. Super ! Le mot joie, c'est aussi quand je me rappelle la pièce de théâtre du groupe des jeunes. Le présentateur criait « Voici la femme la plus souple du monde » et c'était ma sœur. Elle fait super bien la gym. Et dans l'autre pièce, j'ai bien ri quand le garçon s'est caché pour faire peur à la fille. C'est amusant d'embêter un peu ses frères et sœurs.

Damien.





2007

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 8 15 22 29 2 9 16 23 30 3 10 17 24 31 4 11 18 25 5 12 19 26 6 13 20 27 7 14 21 28	5 12 19 26 6 13 20 27 7 14 21 28 1 8 15 22 2 9 16 23 3 10 17 24 4 11 18 25	5 12 19 26 6 13 20 27 7 14 21 28 1 8 15 22 29 2 9 16 23 30 3 10 17 24 31 4 11 18 25	L M M J V S D 2 9 16 23 30 3 10 17 24 4 11 18 25 5 12 19 26 6 13 20 27 7 14 21 28 1 8 15 22 29	7 14 21 28 1 8 15 22 29 2 9 16 23 30 3 10 17 24 31 4 11 18 25 5 12 19 26 6 13 20 27	4 11 18 25 5 12 19 26 6 13 20 27 7 14 21 28 1 8 15 22 29 2 9 16 23 30 3 10 17 24

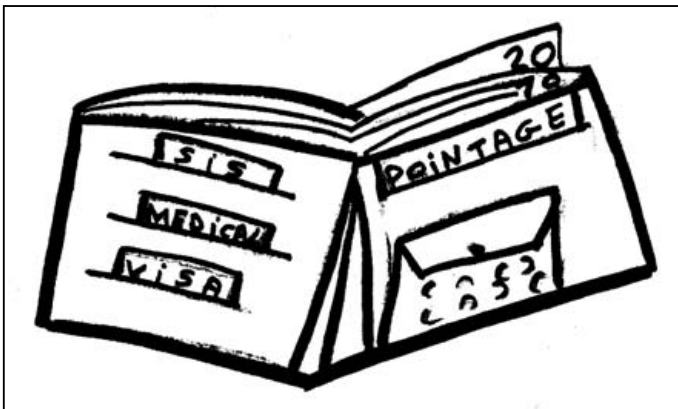


juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2 9 16 23 30 3 10 17 24 31 4 11 18 25 5 12 19 26 6 13 20 27 7 14 21 28 1 8 15 22 29	6 13 20 27 7 14 21 28 1 8 15 22 29 2 9 16 23 30 3 10 17 24 31 4 11 18 25 5 12 19 26	3 10 17 24 4 11 18 25 5 12 19 26 6 13 20 27 7 14 21 28 1 8 15 22 29 2 9 16 23 30	L M M J V S D 1 8 15 22 29 2 9 16 23 30 3 10 17 24 31 4 11 18 25 5 12 19 26 6 13 20 27 7 14 21 28	5 12 19 26 6 13 20 27 7 14 21 28 1 8 15 22 29 2 9 16 23 30 3 10 17 24 4 11 18 25	3 10 17 24 31 4 11 18 25 5 12 19 26 6 13 20 27 7 14 21 28 1 8 15 22 29 2 9 16 23 30

NOS DROITS

L'ACTIVATION DES CHOMEURS

**Depuis le 1^{er} juillet 2004,
les règles en matière de chômage de longue durée
ont été modifiées.**



L'ACTIVATION DES CHOMEURS

Depuis le 1^{er} juillet 2004, les règles en matière de chômage de longue durée ont été modifiées. C'est ce qu'on a appelé « la chasse aux chômeurs », qui a pris la forme d'un contrôle plus important des chômeurs et de leurs recherches d'emploi.

Ce contrôle plus sévère est baptisé : « l'activation du comportement de recherche d'emploi ».

L'article du mois passé soulignait que le chômeur peut faire l'objet de sanctions, qui prennent la forme d'une réduction ou d'une suspension des allocations de chômage pendant une certaine période.

COMME INTRODUIRE UN RECOURS ?

Le chômeur peut bien sûr intro-

duire un recours contre la décision de sanction prise par l'ONEM.

A la fin du troisième entretien, le chômeur qui se voit sanctionné peut introduire un recours administratif

auprès de la Commission administrative nationale. Celle-ci siège à Bruxelles dans les locaux de l'ONEM.

Ce recours doit être fait par écrit, daté et signé, et envoyé par recommandé à l'adresse suivante : secrétariat de la Commission administrative nationale, bd de l'Empereur, 7 à 1000 BRUXELLES. Il est essentiel de conserver une copie du courrier, du recours et des documents que l'on envoie.

Le délai pour introduire ce recours est de 1 mois à partir de la réception de la décision de l'ONEM.

On peut introduire un recours administratif si on estime avoir respecté l'engagement qu'on a pris à l'issue du 1^{er} et/ou du 2^{ème} entretien. On peut également introduire un recours si on dispose d'une attestation médicale établissant une inaptitude au travail de 33% au moins.

A l'appui de ce recours, le chômeur doit démontrer qu'il a respecté ses engagements pris lors des entretiens avec le facilitateur de l'ONEM, et qu'il a continué à se former ou à chercher du travail.

Le chômeur peut demander à être entendu par cette Commission. Il peut être très utile de se faire accompagner d'un avocat ou d'un délégué syndical.

Ce recours n'est pas suspensif : cela veut dire que la sanction prise par l'ONEM continue à être appliquée en attendant la décision de la Commission administrative nationale.

La Commission doit en principe se prononcer dans les 2 mois (le délai est plus long s'il y a un problème médical qui nécessite une visite médicale).

La Commission peut annuler la sanction, ou en réduire la durée.

Si la Commission ne se prononce pas dans le délai légal, le recours est d'office déclaré fondé !

Enfin, tant contre la décision de sanction prise par l'ONEM, que contre la décision de la Commission administrative nationale, un recours est toujours possible devant le tribunal du travail. Le délai est alors de 3 mois à partir de la notification de la décision que l'on veut contester. Un avocat pro deo peut être désigné dans le cadre de l'aide juridique.

Philippe Versailles

AGENDA DES PROCHAINES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :
13 février 2007 à 20h00
27 février à 20h00

A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle
le jeudi de 9 h à 10 h 30

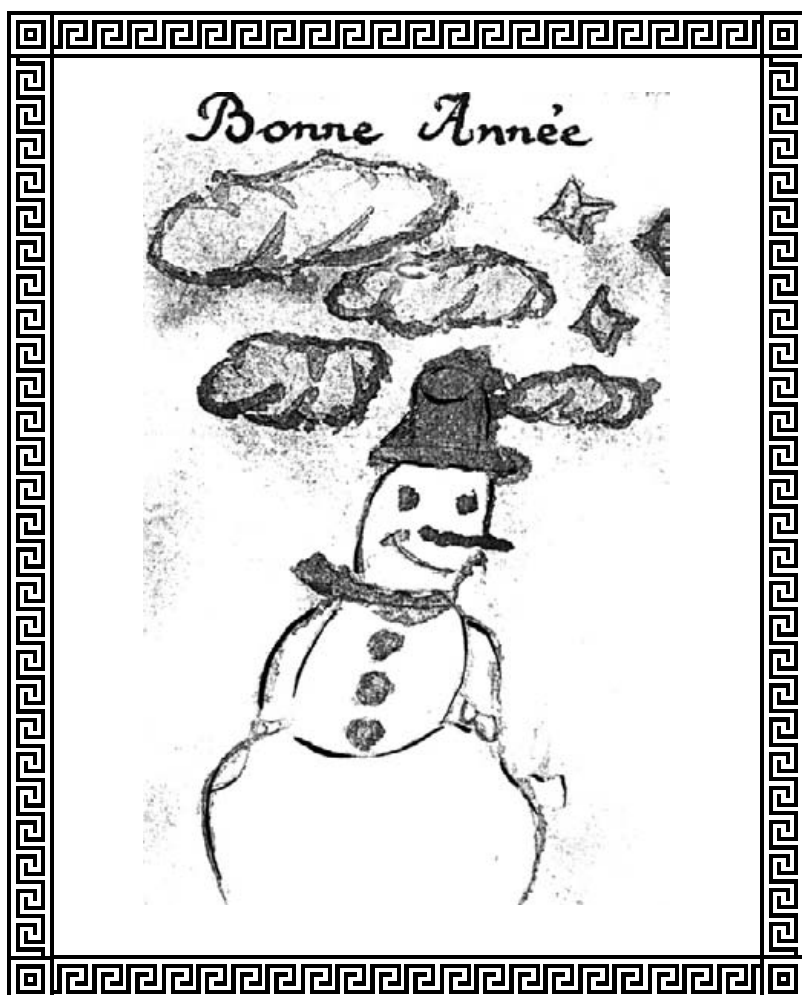
A ANDENNE

Le mardi :
6 février 2007 à 20h00
20 février à 20h00

DES ENFANTS D'ANDENNE

UNE BDR TOUTE EN COULEUR !

*Tout comme les adultes, les enfants de la BDR
se sont essayés à la peinture aquarelle...*

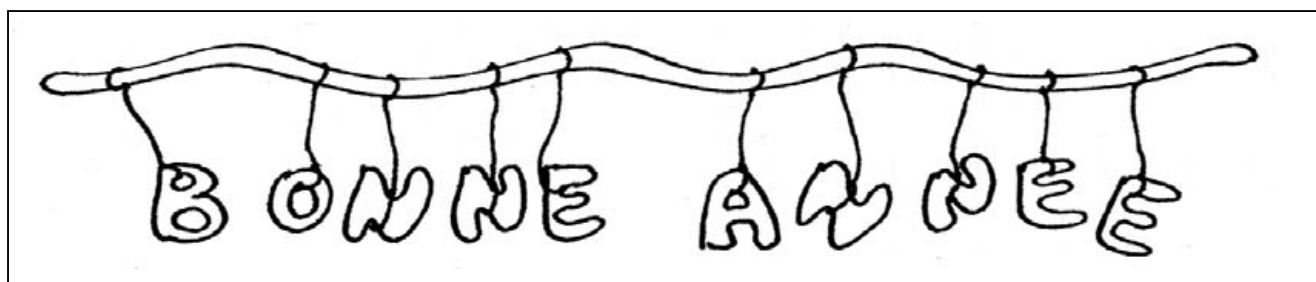


Ils ont essayé
l'aquarelle avec la
« danse des couleurs »
pour débiter.

Ils ont ensuite réalisé
des aquarelles
sur le thème
des fêtes de fin d'année
avec divers sujets
tels que
bonhomme de neige,
bougies,
sapins...

C'est par ce biais qu'ils vous souhaitent « Bonne Année » !

Les enfants et les animateurs de la BDR



ÇA SE PASSE

De Ciney-Marche- Bastogne

FORUM LOGEMENT A RENDEUX

Nous avons participé ce jeudi 7 décembre à un forum : « L'habitat dans les équipements touristiques. Plan Habitat permanent. » Nous y avons pris la parole et nous y étions plusieurs militants de LST.

Nous avons redit à partir de témoignages les questions que nous nous posons par rapport au plan HP.

Nous avons réaffirmé la nécessité d'une politique volontariste qui puisse permettre l'accès de logements abordables et maîtrisables aux plus pauvres.

Nous avons essayé aussi de montrer combien l'insécurité du logement fragilisait les plus pauvres dans tous les domaines de leur vie.

Fabien Lardinois

IL SE PASSE DES CHOSES A LA PERMANENCE

Le 16 novembre 2006, nous avons accueilli Angéline De Riviéro du Brésil via Vivre Ensemble pour parler de l'accès aux savoirs.

Le 23 novembre 2006, la permanence a organisé un premier "Ciné-club". Nous avons pu voir un film réalisé par le CEC (1) Le Coron de Mons qui s'intitule "Le zoo, l'usine et la prison". Histoire d'une petite fille dans la tourmente de la fermeture des Forges de Clabecq.

Le 21 décembre 2006, c'est Patricia Albert de la FGTB qui est venue nous parler du Plan d'accompagnement des chômeurs. Le pourquoi du Plan, la recherche d'emploi et ses conséquences.

A noter dans vos agendas: le 6 février 2007, à 11 h 30, nous visionnerons un film sur "Les utopies du mercredi" du CEC (1) les Ateliers de la Banane.

Andrée Defaux

(1) CEC: Centre d'Expression et de Créativité

AUX LECTEURS ET LECTRICES

Suite à des problèmes informatiques, nous n'avons pu éditer le journal La Main Dans La Main de décembre 2006. Nous nous en excusons. C'est pourquoi, nous vous proposons une page supplémentaire dans le journal de janvier 2007.

nous mettons les moyens en œuvre pour que cela n'arrive plus mais cela prend du temps.

Nous vous remercions de votre confiance.

L'éditeur responsable

Avec l'aide d'informaticiens amis,

Andrée Defaux

Petites nouvelles

NAMUR DECES

Annie Maréchal est décédée ce mardi 2 janvier 2007. Sa fille Laure a fait son stage d'assistante sociale au sein de l'asbl LST. Elle était la belle-soeur de Bernadette Malherbe qui raconte les contes à la BDR.

Le mouvement LST soutient la famille dans ces moments de douleur.

NAISSANCE

Une petite Zoé est née ce 11 janvier 2007 chez Guillaume Lefebvre et Valérie Graindorge.

Zoé est la petite fille d'Annette Herbignat et de Luc Lefebvre (militants à LST).

Nous lui souhaitons bon vent sur le chemin de la vie.

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche :
Fabien, Diego
de Namur :
Andrée, Cécile, Didier, Jacques,
le groupe des jeunes, Philippe
et l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien
fixé à 14,85 Euros/an
Cpte : 001-1237833-92
Luttes-Solidarités-Travail
64, rue Pépin
5000 NAMUR

Tous dons de plus de 30 Euros sont
déductibles des impôts via
le compte suivant
pour les deux projets :

Cpte : 250-0083038-91

Veillez alors les adresser à :
CARITAS SECOURS francophone délégation
de NAMUR -LUXEMBOURG

Pour **NAMUR** :

mention : projet n° 05/65 (LST)

Pour **ANDENNE** :

mention : projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :

L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horsailles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél. : 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :

L.S.T. Ciney-Marche asbl
Rue de Monin, 96 - 5362 ACHET
Tél. : 083/61.10.85
ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :

L.S.T. asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 64 - 5000 NAMUR
Tél. : 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :

Claire et Jean-François Funck
Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL
Tél. : 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs

N'hésitez pas à nous contacter...

**Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...**

Impression : IMPRIBEAU 061/68.88.35

Avec le soutien de la Communauté française
(Ministère de la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne (direction générale de
l'économie et de l'emploi).

Bonne lecture